



MARS 2025

SIGNAUX CONTRADICTOIRES

Ce que nous enseigne le cas de CBC à Hamilton

Sonja Macdonald et Paul Shaker



CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

Signaux contradictoires

Ce que nous enseigne le cas de CBC à Hamilton

Résumé **3**

Introduction **5**

Situation de Hamilton **6**

Vingt ans de mobilisation pour Hamilton **10**

Chronologie **11**

Enseignements à tirer du cas de Hamilton **18**

Conclusion **26**

Notes **27**

Résumé

Depuis deux décennies, Hamilton tente d'obtenir une station de radio locale de CBC. Les réponses apportées à ses demandes sont un exemple édifiant de l'approche au cas par cas que le diffuseur public pratique envers les communautés, en cette époque où il a besoin de forger des liens plus solides avec la population canadienne. Grâce à un large consensus au sein de la communauté, les leaders de la municipalité, les députés et les citoyennes et citoyens eux-mêmes ont fini par convaincre CBC de s'installer sur le marché des médias locaux de Hamilton. Au lieu d'acquérir une fréquence radio (une rareté dans la région), CBC a décidé de proposer un service local numérique sur le Web. Ce service numérique a été salué comme étant un nouveau modèle local innovant reproductible dans tout le Canada, mais son potentiel reste inexploité, car il ne propose pas le même niveau de service que les radios locales traditionnelles de CBC établies ailleurs. Parallèlement, le marché des médias privés s'est consolidé et certains ont même carrément quitté Hamilton, ce qui a fait augmenter la demande pour une radio locale de CBC. Alors que la programmation et l'information locales diffusées par des médias privés étaient en chute libre, l'occasion s'est offerte à CBC de prendre en charge l'une des fréquences délaissées pour offrir à la population de Hamilton ce qu'elle réclame depuis plusieurs dizaines d'années, à savoir un diffuseur d'actualités locales comparable à ceux d'autres communautés canadiennes. Ce rapport présente les principales initiatives qui ont été menées par Hamilton pour obtenir une chaîne locale de CBC. Dixième ville en importance au Canada, Hamilton reste pourtant mal desservie. Ce rapport présente les enseignements que CBC pourrait tirer de cette situation afin de mieux remplir son mandat en cette époque

où la diminution du nombre de médias d'information locale représente une occasion à saisir pour le radiodiffuseur public du Canada.

Introduction

En tant que radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada a pour mandat général de servir les Canadiennes et les Canadiens et de « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu’au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions »¹. Le rôle que joue CBC/Radio-Canada dans les communautés locales est depuis longtemps un facteur important de son succès et constitue une occasion clé à saisir pour l’avenir, face à l’affaiblissement du marché de la radiodiffusion locale privée à travers le Canada. Bien que CBC soit présente dans plusieurs grandes agglomérations canadiennes, d’importantes lacunes subsistent dans les villes et les municipalités, qu’elles soient grandes ou petites. Tout au long de son histoire, CBC a suivi une approche fluctuante en ce qui concerne ses services régionaux, les augmentant ici et les réduisant ailleurs, avec pour résultat des lacunes importantes et des communautés mal desservies. La ville de Hamilton en est un exemple. L’histoire récente de CBC/Radio-Canada à Hamilton est une étude de cas éloquente pour faire le point sur les occasions manquées et le potentiel de renouvellement de la pertinence de CBC/Radio-Canada.

Situation de Hamilton

La région métropolitaine de recensement (RMR) de Hamilton compte 827 679 habitants. C'est la troisième plus grande RMR de l'Ontario (après Toronto et Ottawa) et la dixième plus grande agglomération du Canada. Sa population est à peu près équivalente à celle de Winnipeg et de la ville de Québec. Hamilton est située à l'extrémité ouest du lac Ontario, aux portes de la région métropolitaine de Toronto. La RMR de Hamilton comprend les villes de Grimsby et Burlington, tandis que la RMR voisine de Toronto comprend Brampton, Markham, Mississauga, Pickering, Richmond Hill et Vaughan.

Histoire des médias de Hamilton

Fondée en 1816, Hamilton est l'une des locomotives industrielles du Canada ainsi que le centre de production d'acier du pays. Fière de son histoire et de son identité unique, la ville a été à l'avant-garde des changements industriels, technologiques et économiques du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Sur le plan des médias de communication en général, Hamilton a une histoire tout aussi impressionnante. Lieu de résidence de la famille Southam, la ville a vu naître ce qui allait devenir un empire de la presse écrite à l'échelle du pays. Dans le domaine de la télévision, elle abrite la chaîne CHCH, qui a été fondée dans les années 1950 par Ken Soble.

Cette chaîne a été un leader de la production de contenu local et canadien jusqu'aux années 1990. Dans le domaine de la radio, la station CKOC, qui est en ondes depuis le 1^{er} mai 1922, a la particularité d'être la plus ancienne station de radio en exploitation continue au Canada. Elle s'est affiliée à CBC en 1936 et a fait partie du réseau transcanadien de CBC jusqu'en 1962. Par ailleurs, Hamilton a été le foyer du 900 CHML, une station de radio locale privée qui a diffusé de l'information et des programmes locaux pendant près d'un siècle. En dépit de ce prestigieux passé médiatique local, CBC/Radio-Canada n'a pas de présence locale dans la ville.

Depuis la fin des années 1990 jusqu'à cette année, le paysage médiatique privé de Hamilton a été perturbé par une série de fusions de médias et de changements de propriétaires dont l'effet a été de retirer la propriété des médias locaux à la communauté et de réduire l'offre d'information et d'actualités locales. La dernière restructuration en date a été la fermeture abrupte de 900 CHML en août 2024, conséquence d'une vaste liquidation d'actifs de radiodiffusion locaux par des sociétés médiatiques canadiennes.

Hamilton et CBC/Radio-Canada

La diminution de l'offre d'information locale des diffuseurs privés au cours des 20 dernières années de consolidation médiatique est aggravée par le fait que Hamilton a toujours été mal desservie par la radio locale de CBC. D'autres communautés de taille comparable (par exemple, Québec ou Winnipeg) ont pu compter sur leur station locale de CBC/Radio-Canada pour assurer une couverture locale, mais Hamilton n'a pas eu cette chance. Ainsi, l'une des dix plus grandes agglomérations du Canada a été privée d'un niveau de service raisonnable et équitable de la part du radiodiffuseur public.

Sur le plan de la radio publique locale, Hamilton a longtemps été la plus grande ville du pays à ne pas avoir de radio locale de CBC (voir le tableau 1). Deux facteurs expliquent cette situation. Premièrement, le paysage médiatique où se trouve Hamilton a toujours été très encombré et les fréquences disponibles y sont rares (entre Toronto et Buffalo, dans le nord de l'État de New York). Deuxièmement, comme Hamilton se trouve à la périphérie de la zone de diffusion de la station de radio locale de CBC Toronto (99,1 FM), on a pris pour acquis que la programmation de CBC Toronto pouvait lui convenir.

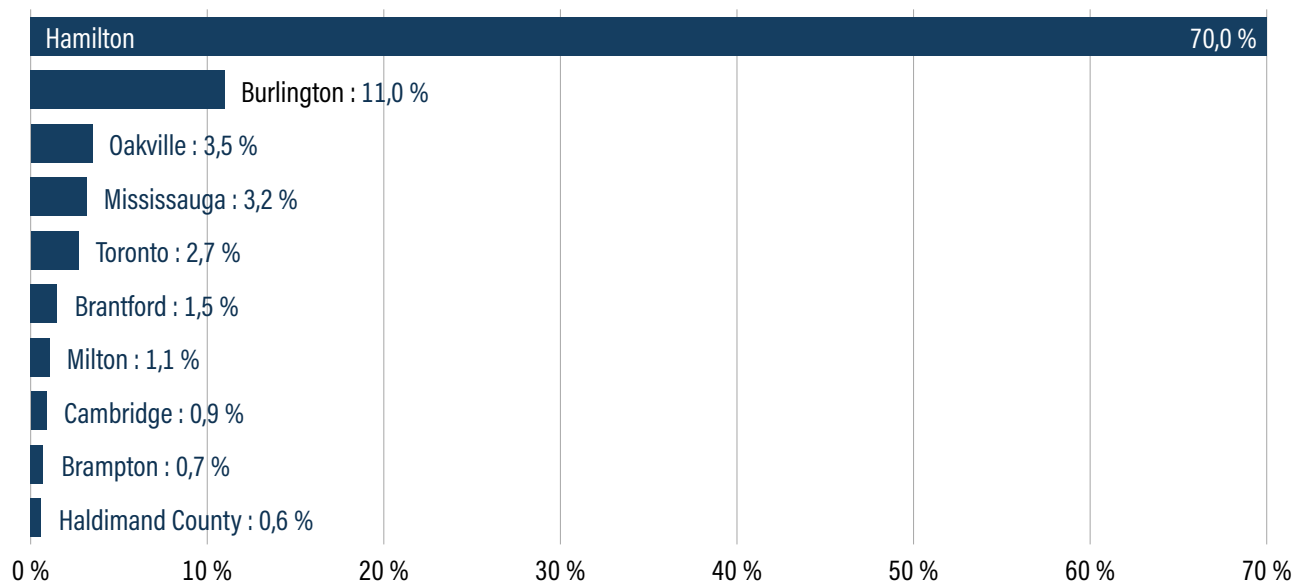
Il faut insister sur le fait que cette dernière hypothèse est infondée, car le contenu torontois de CBC n'a qu'une pertinence limitée pour la région de Hamilton en raison du faible niveau d'intégration des deux agglomérations. Comme nous l'avons déjà souligné, Hamilton ne fait pas partie de la RMR de Toronto et les statistiques du Recensement de 2021 sur le navettage domicile-travail montrent que moins de 3 % des habitants de Hamilton se déplacent vers Toronto pour y travailler. Les citoyennes et citoyens de Hamilton vivent et travaillent en grande majorité (70 %) à Hamilton.

Tableau 1 / Stations de radio CBC locales dans les agglomérations canadiennes

Ville (RMR)	Population (2022)	Station Radio One de CBC / ICI Première de Radio-Canada
Toronto	6 582 012	Oui
Montréal	4 374 055	Oui
Vancouver	2 853 203	Oui
Ottawa-Gatineau	1 586 947	Oui
Calgary	1 568 019	Oui
Edmonton	1 499 878	Oui
Québec	875 837	Oui
Winnipeg	858 197	Oui
Hamilton	827 398	Non
Kitchener-Waterloo	626 735	Oui
London	585 834	Oui
Halifax	498 943	Oui
Windsor	452 394	Oui
Victoria	426 397	Oui
Saskatoon	335 938	Oui
Regina	260 515	Oui
Kelowna	239 748	Oui
St. John's (T.-N.-L.)	224 712	Oui

Sources Statistique Canada, cbc.ca.

Figure 1 / Dix principales destinations de navettage à partir de Hamilton



Source Statistique Canada, Recensement de 2021

Vingt ans de mobilisation pour Hamilton

Au cours des 20 dernières années, tandis que le paysage médiatique privé se transformait, les citoyennes et citoyens de Hamilton, les conseils municipaux² et d'autres responsables politiques³ se sont relayés pour défendre la diversité de l'environnement médiatique local en empruntant diverses voies réglementaires, telles que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et en intervenant directement auprès de CBC/Radio-Canada. L'élément central de cette mobilisation a consisté à faire valoir qu'en tant que radiodiffuseur public, CBC/Radio-Canada joue un rôle unique en fournissant des services de radiodiffusion locaux aux villes du comté, et que ce rôle gagne en pertinence à mesure que se multiplient les consolidations et désinvestissements dans le secteur privé. La chronologie qui suit recense les activités citoyennes et politiques qui ont été menées pour encourager CBC/Radio-Canada à mieux desservir la région de Hamilton.

Chronologie

2004 : Le CRTC reconnaît que les diffuseurs doivent fournir un contenu local à Hamilton

En 2004, le conseil municipal de Hamilton a adopté une motion demandant au CRTC de remédier au manque de diversité de la télévision locale à Hamilton⁴. Cette motion a conduit la ville de Hamilton à intervenir lors des audiences publiques du CRTC relatives au transfert de propriété d'une station de télévision dont la licence prévoyait, à l'origine, de desservir Toronto et Hamilton en programmation locale. Le CRTC a tranché en faveur de la ville de Hamilton, en notant « que la programmation locale de Toronto One devrait refléter fidèlement les besoins et intérêts de Hamilton » et en soulignant qu'il s'attendait « à ce que la nouvelle titulaire précise les efforts faits à cet égard lors de sa demande de renouvellement de la licence de Toronto One, en 2008 »⁵. Cette décision a créé un précédent selon lequel les radiodiffuseurs locaux desservant Hamilton avaient la responsabilité d'offrir un contenu local.

2005 : Le conseil municipal de Hamilton s'adresse directement à CBC

Dans le prolongement de la motion de 2004, la ville a adopté une deuxième motion en 2005, demandant spécifiquement à CBC/Radio-Canada d'établir une présence locale proportionnelle à celle d'autres communautés canadiennes de taille similaire⁶. Cette motion a donné lieu

à une série de communications entre le maire de Hamilton, le conseil municipal et la direction de CBC au cours des années suivantes.

2011 : CBC publie un plan d'expansion régionale

CBC publie son plan d'expansion régionale intitulé *2015 : Partout, Pour tous*, dont l'objectif est de tisser des liens plus étroits avec les régions mal desservies du Canada. Dans son vaste plan quinquennal, CBC prévoit d'augmenter sa couverture locale et régionale et d'élargir sa présence numérique grâce à de nouveaux services et sites Web. Un article sur l'annonce du plan indique que les prochaines expansions consisteront à doter certains bureaux régionaux de CBC de nouveaux équipements pour diffuser des programmes radio, télévisés et numériques. On y lit aussi que la SRC entend créer des « micro » sites Web d'information pour les grandes agglomérations, comme la banlieue montréalaise de Longueuil. On y apprend, enfin, que Hamilton est une autre ville où une couverture locale sur Internet est envisagée⁷.

2011 : CBC annonce un service numérique local pour Hamilton

Fin 2011, CBC/Radio-Canada annonce son engagement à fournir un service local à Hamilton par le biais d'une solution numérique. Kirstine Stewart, alors vice-présidente exécutive des services anglophones de CBC, s'est montrée enthousiaste lors d'une allocution devant la Broadcast Executives Society à Toronto :

« Aujourd'hui, nous annonçons un nouveau service local de CBC à Hamilton et les gens sont ravis. C'est l'occasion pour nous de desservir une zone que nous n'avions jamais pu desservir auparavant. Nous allons utiliser de nouvelles technologies, des moyens numériques. Ne vous attendez pas à une station de télévision ou de radio traditionnelle. Ce n'était pas une solution pour nous à Hamilton, mais la ville de Hamilton est ravie de savoir qu'elle va bénéficier d'un service d'information numérique mobile et en ligne. C'est le genre de service qu'elle demandait et que nous sommes prêts à offrir. Il y aura une station, mais elle sera trimédiale et franchement axée sur le numérique. Nous allons donner ce qu'ils veulent aux gens de Hamilton, comme aux 37 %

de Canadiennes et de Canadiens qui veulent de l'information accessible au bout des doigts : des nouvelles sur leur propre communauté. Hamilton sera pour CBC un centre d'innovation qui permettra de tirer des enseignements pour mieux servir les Canadiennes et les Canadiens à travers le pays. »⁸

2012 : Sondage de Friends of Canadian Broadcasting à Hamilton sur le soutien au service local de CBC

En février 2012, Friends of Canadian Broadcasting a publié les résultats d'un sondage d'opinion mené auprès de la population de Hamilton et du Canada au sujet de CBC⁹. Il en est ressorti, entre autres résultats notables, que les gens de Hamilton étaient très favorables à l'établissement d'une station de radio de CBC pour couvrir les affaires locales. De plus, les gens de Hamilton étaient moins satisfaits de la couverture des affaires locales par CBC que ceux d'autres communautés canadiennes. Enfin, 30 % de la population de Hamilton souhaitaient vivement que CBC soit renforcée dans leur région, un résultat nettement plus élevé que dans le reste du Canada.

2012 : CBC lance un service numérique de CBC à Hamilton

CBC a procédé au lancement du service numérique de Hamilton, décrit comme l'endroit où l'on peut trouver : « les nouvelles locales, la météo, la circulation et des informations sur les choses à faire dans la ville ontarienne. Tout le contenu de CBC Hamilton est accessible depuis un ordinateur de bureau, une tablette ou un appareil mobile. L'une des principales caractéristiques du service est une carte géographique personnalisable : les visiteurs peuvent zoomer sur leur quartier et découvrir ce qui se passe autour de chez eux. Basé dans un bureau de la rue James Nord, le service propose des contributions de journalistes de CBC, d'un journaliste local bien connu et de blogueurs locaux »¹⁰.

2013 : Les représentants politiques de Hamilton demandent à CBC d'améliorer son service numérique

En décembre 2013, le conseiller municipal du quartier 1 et les députés néodémocrates de Hamilton ont de nouveau écrit à CBC pour pousser le diffuseur à fournir un service comparable à celui d'autres villes de taille similaire. Dans leur lettre, les députés ont fait remarquer que la présence numérique de CBC Hamilton n'avait pas tenu ses promesses, comme l'a clairement démontré la présentation de CBC elle-même sur les services numériques lors de l'audience sur le renouvellement de la licence de CBC devant le CRTC en 2012. Lors de cette audience, Kirstine Stewart a de nouveau parlé du potentiel des services numériques de CBC Hamilton pour la ville. Elle a fait remarquer que ce service était : « une salle de rédaction virtuelle parce qu'il n'y a pas de fréquence de télévision ou de radio à Hamilton, mais il y a cinq personnes sur le terrain, dont trois sont des journalistes et des vidéastes qui sont en mesure de produire des émissions vidéo et audio qui sont publiées sur le site Web de CBC Hamilton et diffusées numériquement »¹¹.

2013 : Intervention de la ville de Hamilton concernant une possible fréquence radio

La ville de Hamilton est de nouveau intervenue auprès du CRTC pendant le processus d'examen de la consolidation de BCE (Bell Media) et d'Astral. Dans le cadre de cette opération, Bell Media allait devoir se défaire de plusieurs stations de radio locales, dont une pouvait desservir Hamilton en tant que station locale. CBC déplorait depuis longtemps que le manque de fréquences disponibles constituait un obstacle majeur à la mise sur pied d'un service de radio locale à Hamilton. La ville a fait valoir que la cession de fréquences locales par Bell Media constituait l'occasion idéale de tenir la promesse faite de longue date à Hamilton.

Dans une lettre adressée au président de CBC, les représentants de la ville ont suggéré d'utiliser l'une des fréquences disponibles pour fournir un service local de CBC à Hamilton. Ils ont ajouté qu'il incombait désormais à CBC, en tant que radiodiffuseur public national, de saisir cette occasion rare d'acquérir une fréquence pour Hamilton et de tenir la promesse de longue date d'un service radio local dans la région.

En réponse, un porte-parole de CBC a indiqué à l'époque que dans ce scénario, CBC aurait dû acquérir une station et exploiter la nouvelle fréquence en tant que propriété de CBC, ce qui impliquait des coûts prohibitifs. Il a ajouté que des solutions étaient toujours recherchées pour améliorer les services offerts à la population de Hamilton et qu'avec l'évolution de la technologie, CBC était désormais en mesure de servir cette communauté de manière nouvelle et innovante grâce à son service numérique local¹².

2014 : Sondage sur CBC auprès de la population de Hamilton

Un sondage réalisé en 2014 auprès de la population de Hamilton a révélé que la majorité des personnes interrogées étaient des auditrices et auditeurs de CBC et connaissaient l'existence du service numérique. En revanche, 70 % ont indiqué que le service numérique local de Hamilton ne répondait pas à leurs attentes à l'égard du radiodiffuseur national. En outre, 91 % souhaitaient que la programmation audio locale soit comparable à celle d'autres communautés, telles que Toronto ou Kitchener-Waterloo. Enfin, près de 90 % des personnes interrogées se sont dites impatientes de découvrir d'autres méthodes de diffusion audio locale, y compris des programmes quotidiens diffusés en direct¹³.

2018 : Campagne communautaire « CBC Radio for Hamilton »

L'année 2018 a été marquée par le lancement de la campagne « CBC Radio for Hamilton ». Il s'agissait d'une autre initiative citoyenne visant à inciter CBC à créer une station de radio locale. La mobilisation publique s'est faite dans toute la ville et sur les plateformes sociales. Cette campagne, dans laquelle le conseil municipal était également impliqué, avait pour objectif de pousser CBC à acquérir une fréquence pour fournir une station de radio à Hamilton et/ou à utiliser des moyens numériques pour fournir une programmation d'information locale en continu sur plusieurs canaux en ligne et accessible sur différents appareils (ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents, etc.)¹⁴.

2019 : Motion municipale unanime en faveur d'une station de radio de CBC

Suite au succès de la campagne « CBC Radio for Hamilton », le conseil municipal a une nouvelle fois exprimé son soutien unanime en faveur d'un service proportionnel de radio de CBC pour Hamilton et invité le maire à écrire de nouveau à CBC pour lui faire part de cette demande¹⁵.

2024 : BCE cède des stations locales, Global ferme CHML

En 2024, il y a eu une autre série de changements dans les stations de radio locales privées. Tout d'abord, BCE a annoncé son intention de se défaire d'un certain nombre de stations de radio du sud-ouest de l'Ontario, dont quatre desservant les régions de Hamilton et de Niagara, incluant le 102.9 FM à Hamilton¹⁶. Ensuite, en août 2024, Global a annoncé la fermeture de la station de radio locale privée 900 AM CHML, un diffuseur d'informations et d'actualités de longue date à Hamilton¹⁷.

Face à l'annonce de la fermeture des radios locales privées en 2024, la communauté de Hamilton a de nouveau fait appel à CBC, l'encourageant à acheter l'une des fréquences de radio locale disponibles pour desservir Hamilton. Suite à la suggestion d'acquérir 900 AM CHML, la vice-présidente exécutive de CBC a répondu ce qui suit :

« CBC souhaite depuis longtemps proposer davantage de contenu local à Hamilton. La rareté des fréquences radio dans la région a toujours été un défi, c'est pourquoi nous avons lancé CBC Hamilton, notre première station exclusivement numérique, en 2012. Nous sommes fiers de ce que nous avons pu accomplir pour fournir de l'information et des actualités locales à la communauté.

« Nous savons que Corus Entertainment a récemment fermé sa station Global News, 900 CHML, à Hamilton. Nous ne savons pas exactement quels sont les projets de Corus pour sa station à Hamilton.

« Un changement de propriétaire nécessiterait une demande auprès du CRTC et serait soumis à un processus public dans le cadre duquel les parties prenantes pourraient s'exprimer. Je peux vous assurer que nous suivrons de près les prochaines étapes et que nous examinerons attentivement les possibilités qui s'offrent à nous. »¹⁸

2024 : CBC annonce l'extension de son service numérique local à travers le Canada

Tout au long de la dernière partie de l'année 2024, CBC/Radio-Canada a annoncé un élargissement de ses services numériques locaux par différents moyens, notamment 14 flux audio locaux de CBC Radio One, quatre balados locaux quotidiens supplémentaires et sept autres balados hebdomadaires dans des communautés de l'ensemble du pays¹⁹. Lorsqu'on lui a demandé si Hamilton, le service numérique « pionnier » de CBC, bénéficierait de cet élargissement du contenu numérique local, le directeur général adjoint de CBC pour la région de l'Ontario a répondu en ces termes :

« Merci pour l'enthousiasme que vous manifestez à l'égard d'une station de radio de CBC à Hamilton. Comme vous l'avez noté, nous diffusons désormais 19 flux audio locaux de CBC Radio One dans notre application de nouvelles. Nous sommes très heureux de ce changement. Bien que ces flux soient une nouveauté, il s'agit de programmes radiophoniques déjà existants à travers le pays. Nous n'avons pas créé de programmes supplémentaires dans le cadre de cette initiative. L'objectif était de rendre le contenu existant disponible dans un plus grand nombre d'endroits.

« Pour l'instant, il n'est pas prévu d'aller de l'avant avec un programme ou une station de radio à Hamilton, mais nous allons continuer d'étudier les possibilités qui s'offriront à nous dans l'avenir. »²⁰

2025 : La fréquence de 900 CHML devient disponible

En janvier 2025, le CRTC a révoqué la licence de Corus pour la fréquence 900 CHML, à la demande de Corus²¹. Autrement dit, la fréquence est libre et peut être attribuée à un autre radiodiffuseur, comme CBC. En mars 2025, le maire de Hamilton a contacté la nouvelle présidente et la vice-présidente exécutive de CBC pour exhorter le radiodiffuseur public à se porter acquéreur de la licence.

Enseignements à tirer du cas de Hamilton

L'étude du cas de Hamilton et la chronologie de ses 20 années de militantisme communautaire mettent en évidence un manque fondamental de responsabilité au sein de CBC/Radio-Canada en ce qui a trait aux services locaux et régionaux offerts aux communautés. Ce manque de responsabilité a été souligné récemment par Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien, dans son annonce relative à l'avenir de CBC/Radio-Canada. Lors de sa conférence de presse du 20 février 2025, la ministre a déclaré ce qui suit :

« La population canadienne [...] appuie l'existence de CBC/Radio-Canada. Par contre, un des objectifs en termes de gouvernance, c'est de rapprocher la société d'État de la population. C'est une des critiques qu'on entend de façon régulière. Les gens ont l'impression parfois que la société d'État n'est pas à l'écoute de leurs attentes et qu'elle est plutôt opaque et peu réceptive. »²²

En réaction à ces préoccupations, Madame St-Onge propose de « modifier la *Loi sur la radiodiffusion* pour exiger que la Société inclue une consultation auprès du public sur les questions relatives à ses priorités et stratégies dans le contexte de ses plans d'entreprise. La Loi ainsi modifiée exigerait que CBC/Radio-Canada indique dans ses plans d'entreprise comment elle satisfait à l'exigence de consultation du public, y compris

les résultats et la manière dont ces résultats influencent la prise de décision et les opérations »²³.

Ce manque de responsabilité s'illustre de plusieurs manières dans le cas de Hamilton : en premier lieu par l'absence de politique cohérente et équitable et de stratégies connexes pour soutenir les services locaux et régionaux; ensuite, par l'absence de stratégie numérique innovante pour soutenir et compléter les services locaux et régionaux; et enfin, par l'absence de leadership dans l'établissement des relations communautaires nécessaires pour mieux servir les communautés dans l'ensemble du Canada.

Il faut une politique et une stratégie locales et régionales claires

Bien que la *loi sur la radiodiffusion* de 1991 définisse les conditions générales de desserte des régions, CBC ne semble pas avoir de politique locale/régionale claire et publique en ce qui a trait à la fourniture de services de radiodiffusion à travers le Canada. Des questions se posent : qu'est-ce qui régit les décisions de CBC de fournir des services dans certaines communautés canadiennes plutôt que d'autres? Qu'est-ce qui motive ses décisions d'étendre ses services à une communauté plutôt qu'à une autre? Quelles sont ses priorités en matière de fourniture de services de radiodiffusion publique à toutes les régions du pays?

Ces questions ont été mises en évidence par Richard Stursberg, ancien directeur des services anglophones de CBC. Pour illustrer son point de vue sur ce manque de cohérence, Stursberg utilise l'exemple de Hamilton :

« Les émissions²⁴ locales de CBC sont réparties de manière étrange au Canada. Des localités minuscules comme Corner Brook, Goose Bay et Gander, à Terre-Neuve, ont leurs propres émissions locales. Il en va de même pour Thompson (Manitoba), Sydney (Nouvelle-Écosse) et Saint John (Nouveau-Brunswick). Parallèlement, des villes comme London et Hamilton n'ont pas d'émissions de radio locales. Cette situation est particulièrement étrange si l'on compare le Nouveau-Brunswick à Hamilton. Le Nouveau-Brunswick dispose de trois émissions de radio locales (Moncton, Fredericton et Saint John) et une émission de télévision locale (Fredericton). Hamilton n'a aucune émission de radio ou de télévision locale, alors que sa population est plus nombreuse que celle de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. »²⁵

Plus récemment, Stursberg est revenu sur ce manque de cohérence dans la politique locale/régionale, encore une fois en citant l'exemple de Hamilton :

« De même, existe-t-il un principe d'équité de service entre les différentes communautés du pays? Si oui, comment se fait-il que Charlottetown, qui compte 44 000 habitants, ait un service radio alors que Hamilton, qui en compte 580 000, n'en ait pas? »²⁶

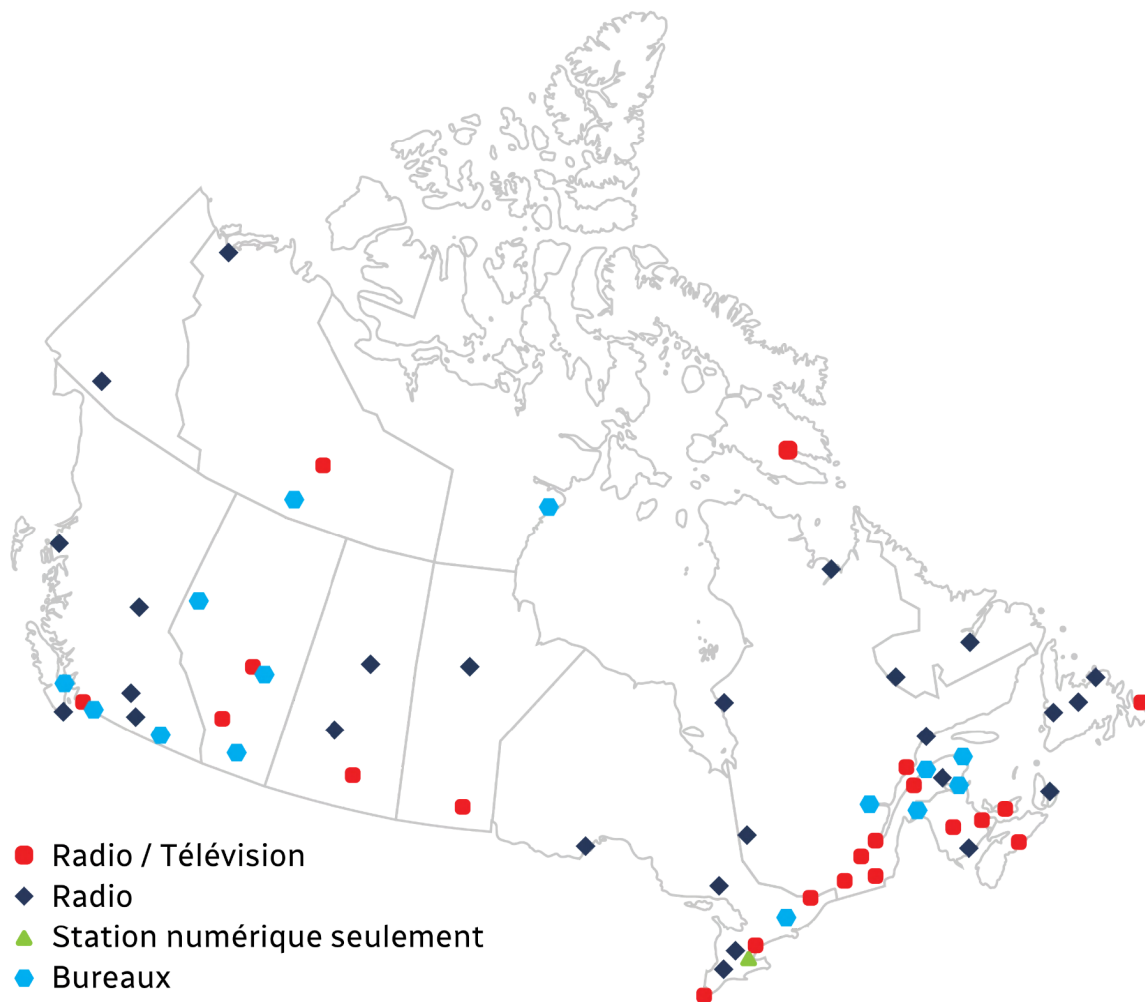
Les propos de M. Stursberg illustrent l'incohérence de la politique de radiodiffusion régionale de CBC. Il est important de noter que le but recherché n'est pas de suggérer que Charlottetown, Saint John, Cornerbrook, Thompson ou d'autres communautés plus petites ne méritent pas une présence de CBC, mais bien que des communautés de plus grande taille telles que Hamilton méritent elles aussi d'être desservies.

Il faut une stratégie numérique locale cohérente

L'absence de stratégie numérique locale cohérente est une autre dimension du manque de responsabilité, comme le montre l'exemple de Hamilton. Lorsque le service numérique de CBC Hamilton a été lancé, Kirstine Stewart, alors vice-présidente exécutive des services anglophones de CBC, l'a vanté comme étant « une station [...] trimédiale et franchement axée sur le numérique »²⁷ et « un centre d'innovation qui permettra [à CBC] de tirer des enseignements pour mieux servir les Canadiennes et les Canadiens à travers le pays »²⁸. Pourtant, plus de 12 ans plus tard, l'offre de contenu réel demeure limitée, et elle est loin de rivaliser avec ce qu'ont obtenu d'autres communautés, comme London ou Kitchener-Waterloo, qui bénéficient désormais de stations locales complètes avec des émissions de radio locales et des services audio numériques élargis.

L'incohérence qui nuit à l'accès de Hamilton au contenu local de la SRC est amplifiée par le fait que, même si CBC communique publiquement que Hamilton fait partie du réseau national (voir la figure 2), il semble qu'à l'interne, la ville ne soit pas sur un pied d'égalité avec d'autres communautés qui bénéficient d'un service radio traditionnel. Cette situation est apparue évidente à l'automne 2024, lorsque des investissements numériques locaux et régionaux ont été annoncés dans l'ensemble du pays. Non seulement Hamilton n'a pas été prise en

Figure 2 / Réseau national de CBC/Radio-Canada



Source cbc.ca

compte, mais elle ne figurait même pas sur la liste en tant que service local. Le directeur général adjoint de CBC pour la région de l'Ontario a fait remarquer que « l'objectif était de rendre le contenu existant disponible dans un plus grand nombre d'endroits. Pour l'instant, il n'est pas prévu d'aller de l'avant avec un programme ou une station de radio à Hamilton, mais nous allons continuer d'étudier les possibilités qui s'offriront à nous dans l'avenir »²⁹. Dans ce contexte, la position de la direction de CBC/ Radio-Canada place Hamilton dans une position liminale permanente où elle a le statut de première station exclusivement numérique, mais pas

celui de station « locale » méritant une programmation et des services locaux élargis. Au final, cela crée une privation constante de services pour cette communauté, déjà accablée par une réduction des services et une disparition des médias locaux tout autour d'elle.

Il faut exercer un leadership et bâtir des relations

Comme l'a fait valoir la ministre St-Onge, les Canadiennes et les Canadiens sont préoccupés par le fait que « la société d'État n'est pas à l'écoute de leurs attentes et qu'elle est plutôt opaque et peu réceptive »³⁰. Cette situation est due à l'absence d'efforts de la part de la direction de CBC pour bâtir des relations avec les communautés locales et les parties prenantes, mais aussi pour prendre au sérieux les préoccupations soulevées par les communautés mal desservies et y apporter des solutions concrètes et adaptées.

Ces 20 dernières années, les habitants de Hamilton et les responsables politiques ont déployé des efforts constants pour mettre en évidence les lacunes de CBC, qui a fait de grandes promesses, mais ne les a jamais tenues. Au début, CBC disait vouloir une station de radio locale à Hamilton, mais elle prétextait la rareté des fréquences locales pour justifier ses refus. Pourtant, à mesure que des fréquences locales se libéraient suite à des consolidations et des désinvestissements privés, non seulement CBC n'a pas donné suite, mais elle a même fait savoir publiquement qu'elle n'avait pas l'intention de prendre l'initiative d'investir dans une station locale à Hamilton, comme l'ont déclaré la porte-parole du radiodiffuseur national en 2013, puis la vice-présidente exécutive de CBC à l'automne 2024. À chaque occasion, CBC s'est présentée comme un spectateur impuissant des changements chez les diffuseurs, plutôt que comme un acteur à part entière dans la solution consistant à racheter une fréquence pour mieux servir plus de 800 000 Canadiennes et Canadiens en programmation radio locale. Il est important de noter que lors de la dernière série de cessions de radios locales privées, les fréquences disponibles ont été rachetées par des sociétés relativement petites, et non par de grands conglomérats médiatiques.

Les enseignements que l'on peut tirer du cas de Hamilton, notamment le manque de responsabilité et de leadership de CBC, sapent la confiance accordée au radiodiffuseur public. Bien que la population continue d'être favorable au rôle que CBC/Radio-Canada pourrait et devrait jouer au Canada et dans ses nombreuses communautés diversifiées, la capacité

du radiodiffuseur public à rester pertinent tout au long du XXI^e siècle devient de plus en plus incertaine. En revanche, comme pour bien d'autres choses, des possibilités d'amélioration existent, comme nous le verrons dans la section suivante.

Occasions à saisir pour l'avenir

Le cas de Hamilton permet d'apporter un éclairage sur les domaines dans lesquels notre radiodiffuseur public doit évoluer afin de gagner en pertinence auprès de la population canadienne.

Élaboration d'une politique locale/régionale pour CBC/Radio-Canada

L'orientation politique de la ministre du Patrimoine sur l'avenir de CBC/Radio-Canada était claire en ce qui concerne un certain nombre de mesures à inclure dans la nouvelle mouture de la législation. Bien que la ministre ait souligné le rôle important que CBC/Radio-Canada peut et doit jouer dans « la présentation de nouvelles, d'informations et d'émissions d'affaires publiques » et dans « la diffusion de communications publiques fiables dans les situations d'urgence »³¹, elle n'a pas explicitement souligné l'importance d'une politique locale et régionale pour que CBC/Radio-Canada puisse répondre à ces exigences. La *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 énonce la politique générale selon laquelle CBC/Radio-Canada doit « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions »³². La Loi stipule également que la programmation de la Société devrait être « offerte partout au Canada de la manière la plus adéquate et efficace, au fur et à mesure de la disponibilité des moyens »³³.

Pourtant, le radiodiffuseur public n'a pas de politique claire concernant la manière de répondre à ces exigences législatives. L'exemple de Hamilton le montre bien : l'absence de politique locale/régionale a conduit à une stratégie incohérente pour desservir la communauté.

Il faut que CBC/Radio-Canada articule une politique locale/régionale claire avec des indicateurs tangibles en fonction desquels l'atteinte des objectifs législatifs, l'obligation de consultation publique, l'obligation de rendre compte et la transparence pourront être évaluées.

Exploitation du potentiel de l'innovation numérique

L'introduction en 2012 d'un « service numérique » de CBC à Hamilton, avec un bureau et du personnel sur place, était l'occasion d'innover autour de nouvelles façons de diffuser une programmation locale. La salle de rédaction comptait des journalistes et des vidéastes capables de réaliser des programmes vidéo et audio qui pouvaient être diffusés en numérique. Lors de l'annonce, cette antenne a été décrite comme une station « trimédiale et franchement axée sur le numérique », « un centre d'innovation qui permettra de tirer des enseignements pour mieux servir les Canadiennes et les Canadiens à travers le pays »³⁴.

En dépit des ressources dont il dispose pour innover, le service de Hamilton diffuse principalement des articles sur le Web, parfois accompagnés de courtes séquences vidéo. Il fonctionne davantage comme un bureau de presse qui alimente les autres antennes de CBC en contenu ou qui utilise du contenu national pour soutenir les reportages locaux. Il n'y a pas d'émissions d'information ou d'actualités locales, ni de quotidienne du matin ou de l'après-midi, comme le font d'autres stations qui créent un lien local quotidien plus fort avec CBC. Le public et les élus ne cessent de réclamer ce type de programmation, qui est devenu encore plus pertinent pour Hamilton depuis la fermeture de 900 CHML, sa seule station de radio privée d'information locale et de débat.

CBC devrait tenir la promesse du service numérique faite à Hamilton au départ et offrir la gamme complète des programmes d'une station locale par le biais des moyens numériques disponibles. Le modèle de Hamilton pourrait être un moyen innovant et efficace sur le plan des coûts pour étendre les services locaux de CBC à d'autres communautés à travers le Canada.

Renforcement des services de radiodiffusion traditionnels de CBC à la lumière de l'échec du marché de la radiodiffusion locale privée

L'une des raisons pour lesquelles CBC a fourni un « service numérique » à Hamilton à l'origine était le manque de fréquences disponibles dans la région. Cependant, au fil des années, les vagues successives de consolidation des médias ont offert des occasions d'acquérir une fréquence radio sur le marché de Hamilton. Non seulement la propriété des fréquences a changé de mains, mais la viabilité du modèle de radio commerciale privée a également diminué avec le temps. En outre, les consolidations ont réduit la concurrence locale dans le domaine de la radio d'information et d'actualité. Avec la fermeture de la station

AM 900 CHML, il ne reste pratiquement plus de stations de radio d'information et d'actualité à Hamilton.

Ce que Hamilton a vécu sur le plan de la consolidation des médias, pratiquement toutes les communautés canadiennes l'ont vécu également sous une forme ou une autre, et cela recèle un formidable potentiel d'expansion pour CBC.

CBC devrait tirer parti de la disponibilité des fréquences locales et de la décroissance du modèle de la radio commerciale. Le diffuseur public pourrait étendre sa présence sur les marchés où les radios privées sont en recul et innover en combinant la diffusion terrestre traditionnelle et la diffusion numérique pour proposer un contenu local.

Capitalisation sur le soutien du public dans les marchés mal desservis

Depuis 20 ans, la population de Hamilton et ses élus municipaux et fédéraux militent, par des voies réglementaires et officielles, pour que CBC leur fournisse des services comparables à ceux des autres communautés du pays. Le soutien local à CBC est constamment confirmé par des sondages publics, des motions du conseil municipal et des communications entre les fonctionnaires fédéraux et les représentants de CBC. En retour, CBC a assuré une certaine couverture locale, mais toujours pas au niveau de celle qui existe dans d'autres communautés, plus grandes ou plus petites, parce qu'à chaque occasion, elle a fait passer d'autres investissements en priorité.

Dans ses décisions de développement et d'ajout de ressources, notre diffuseur public doit être à l'écoute des communautés qui lui accordent un soutien important. Le réseau CBC doit investir dans les communautés qui réclament sa présence et qui ont besoin de lui.

Conclusion

P our pouvoir trouver sa voie, le réseau de CBC/Radio-Canada doit étendre sa présence afin de mieux desservir un plus grand nombre de communautés canadiennes. Ses priorités doivent être d'investir aux niveaux local et régional, là où le réseau est plus à même d'établir un lien direct avec la population canadienne, afin de mieux refléter la réalité des communautés, à la fois vis-à-vis d'elles-mêmes et du reste du pays. La viabilité à long terme de CBC/Radio-Canada passe impérativement par un renforcement du soutien et de la pertinence que lui accordent les communautés de l'ensemble du pays.

Notes

- 1 *Loi sur la radiodiffusion*, article 3(1)m)ii), <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/b-9.01/TexteComple.html>.
- 2 En 2004 et 2005, le conseil municipal de Hamilton a adopté des motions en faveur de la diversité des médias locaux et de la présence de CBC dans la ville. En outre, il a fait des interventions écrites et en personne auprès du CRTC à plusieurs reprises, notamment en 2006, 2009 et 2013.
- 3 En décembre 2013, les députés néodémocrates de la région de Hamilton ont écrit au président de CBC, Hubert Lacroix, pour demander au radiodiffuseur national de fournir un service local en adéquation avec la population de Hamilton, comme il le fait ailleurs dans le pays, notamment par le biais d'une station de radio et d'autres options numériques.
- 4 Conseil municipal de Hamilton. Motion 7.2, *Diversity of Local Television Broadcasting*, 12 août 2004.
- 5 *Décision de radiodiffusion CRTC 2004-503*, paragraphe 21, <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2004/db2004-503.htm>.
- 6 Conseil municipal de Hamilton. Motion 7.1, *Local CBC Presence*, 25 mai 2005.
- 7 *Globe and Mail*, « CBC's new five-year plan to emphasize local and regional coverage », 1^{er} février 2011, <https://www.theglobeandmail.com/arts/television/cbcs-new-five-year-plan-to-emphasize-local-and-regional-coverage/article564966/>.
- 8 Allocution de Kirstine Stewart devant la Broadcast Executives Society, 1^{er} novembre 2011. Vidéo disponible sur la page *CBC to launch new Hamilton digital service*, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/cbc-to-launch-new-hamilton-digital-service-1.1125956> (traduction libre).
- 9 *Public opinion in Hamilton & the rest of Canada concerning the CBC*, février 2012, Friends of Canadian Broadcasting, <https://legacy.friends.ca/files/PDF/cbchamilton-report.pdf>.
- 10 *CBC Hamilton service officially launches*, 10 mai 2012, CBC, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/cbc-hamilton-service-officially-launches-1.1127602> (traduction libre).
- 11 Lettre des députés néodémocrates de Hamilton, 4 décembre 2013 (traduction libre).
- 12 O'Brien, Greg, « CBC says it can't purchase a Toronto radio station to serve Hamilton », *Cartt.ca*, 16 août 2013.
- 13 Le sondage sur CBC auprès de la population de Hamilton a été mené par le Centre for Community Study en 2014. Il s'inscrivait dans le cadre d'une initiative communautaire visant à améliorer les services de CBC à Hamilton.
- 14 « CBC radio station for Hamilton is long overdue », 15 juin 2018, *The Hamilton Spectator*, https://www.thespec.com/opinion/contributors/cbc-radio-station-for-hamilton-is-long-overdue/article_8cbfb8fc-03fc-51e6-96fa-e8fd9813b23b.html.

- 15** Motion du conseil municipal de la ville de Hamilton, 12 juin 2019, article 5 et g)iii), <https://pub-hamilton.escribemeetings.com/filestream.ashx?DocumentId=194671>.
- 16** « Le conglomérat BCE abolit 4 800 postes, soit presque 10 % de sa main-d'œuvre », *RCI*, 8 février 2024, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2047866/bce-abolition-emplois-restructuration#>.
- 17** Hewitt, F. « 900 CHML closes, ending nearly a century of local radio in Hamilton », *The Hamilton Spectator*, 19 août 2024, https://www.thespec.com/business/hamilton-region/900-chml-closes-ending-nearly-a-century-of-local-radio-in-hamilton/article_1afb959e-7cb6-5be3-96fc-1b9bfa92dc68.html.
- 18** Correspondance par courriel avec la vice-présidente exécutive de CBC, le 24 septembre 2024 (traduction libre).
- 19** « CBC expands local and regional news coverage across Canada », *CBC*, 12 novembre 2024, <https://www.cbc.ca/news/entertainment/cbc-expands-local-and-regional-news-coverage-across-canada-1.7381119>.
- 20** Correspondance par courriel avec le directeur général adjoint de CBC pour la région de l'Ontario, le 28 mai 2024.
- 21** *Décision de radiodiffusion CRTC 2025-12, CHML Hamilton — révocation de licence*, <https://crtc.gc.ca/fra/archive/2025/2025-12.htm>.
- 22** « La ministre du Patrimoine Pascale St-Onge sur l'avenir de Radio-Canada/CBC », *CPAC*, <https://www.cpac.ca/a-la-une/l-episode/la-ministre-du-patrimoine-pascale-st-onge-sur-l-avenir-de-radio-canadacbc?id=1cf2e616-79be-41b6-af37-a98718f58d51>.
- 23** Patrimoine canadien, *L'avenir de CBC/Radio-Canada*, Gouvernement du Canada, 20 février 2025, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/avenir-cbc-radio-canada.html>.
- 24** Stursberg utilise le terme « émissions » pour désigner autant les stations de diffusion que le contenu local.
- 25** Stursberg, Richard. 2012, *The Tower of Babble: Sins, Secrets and Successes inside the CBC*, D&M Publishing Inc., Vancouver. p. 222 (traduction libre).
- 26** Stursberg, Richard. 17 janvier 2024. « Enough with the committees and consultations. The CBC needs a mandate with teeth », *The Hub*, <https://thehub.ca/2024/01/17/richard-stursberg-enough-with-committees-and-consultations-the-cbc-needs-a-mandate-with-teeth/>.
- 27** Allocution de Kirstine Stewart devant la Broadcast Executives Society, 1^{er} novembre 2011. Vidéo disponible sur la page *CBC to launch new Hamilton digital service*, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/cbc-to-launch-new-hamilton-digital-service-1.1125956>.
- 28** *Ibid.*
- 29** Correspondance par courriel avec le directeur général adjoint de CBC pour la région de l'Ontario, le 28 mai 2024 (traduction libre).
- 30** « La ministre du Patrimoine Pascale St-Onge sur l'avenir de Radio-Canada/CBC », *CPAC*, <https://www.cpac.ca/a-la-une/l-episode/la-ministre-du-patrimoine-pascale-st-onge-sur-l-avenir-de-radio-canadacbc?id=1cf2e616-79be-41b6-af37-a98718f58d51>.
- 31** Patrimoine canadien, *L'avenir de CBC/Radio-Canada*, Gouvernement du Canada, 20 février 2025, <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/avenir-cbc-radio-canada.html>.
- 32** *Loi sur la radiodiffusion*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/b-9.01/TexteCompleet.html>, article 3(1)m)ii).
- 33** *Loi sur la radiodiffusion*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/b-9.01/TexteCompleet.html>, article 3(1)m)vii).
- 34** Allocution de Kirstine Stewart devant la Broadcast Executives Society, 1^{er} novembre 2011. Vidéo disponible sur la page *CBC to launch new Hamilton digital service*, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/cbc-to-launch-new-hamilton-digital-service-1.1125956>.

Ce rapport est disponible gratuitement à www.policyalternatives.ca. Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) est un institut de recherche indépendant en politiques publiques. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du centre. Les opinions exprimées dans ce rapport, et les éventuelles erreurs, sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions du CCPA ou des bailleurs de fonds du rapport.

Nous reconnaissons la Nation Algonquine Anishinaabe dont le territoire traditionnel et non cédé est celui où ce rapport a été réalisé.

À propos des auteurs

Sonja Macdonald, MA est spécialiste de recherche en communication, politique et défense d'intérêts. Elle est directrice chez Civicplan, où son travail se concentre sur la mobilisation du public, la recherche et les stratégies communautaires. Paul Shaker, MCIP, RPP est urbaniste et directeur de Civicplan. Il se spécialise dans la planification participative et la recherche communautaire. Il est membre de l'Institut des urbanistes professionnels de l'Ontario et de l'Institut canadien des urbanistes. Pour en savoir plus, visitez civicplan.ca.





CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES